

**INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE
AU 31 MARS 2014**

	AU 31/03/2014	AU 31/03/2013	VAR %	AU 31/12/2013 Provisoire
1- Produits d'exploitation bancaires	117 588 729	98 145 115	19.81%	446 931 842
- Intérêts	95 412 711	77 389 187	23.29%	349 602 946
- Commissions en produits	14 855 340	13 725 057	8.24%	59 603 446
- Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	7 320 678	7 030 871	4.12%	37 725 450
2- Charges d'exploitation bancaires	54 274 497	47 101 398	15.23%	202 607 227
- Intérêts encourus	53 274 963	46 220 361	15.26%	198 007 046
- Commissions encourues	999 534	881 036	13.45%	4 600 181
3- Produit net bancaire	63 314 232	51 043 718	24.04%	244 324 615
4- Autres produits d'exploitation	1 254 910	1 108 891	13.17%	4 759 128
5- Charges opératoires	32 827 539	31 261 690	5.01%	120 312 629
- Frais de personnel	27 585 577	26 793 521	2.96%	99 177 727
- Charges générales d'exploitation	5 241 962	4 468 169	17.32%	21 134 903
6- Structure du portefeuille	545 613 385	482 751 225	13.02%	491 939 675
- Portefeuille-titres commercial	269 729 286	187 279 006	44.03%	215 475 043
- Portefeuille-titres d'investissement	275 884 099	295 472 220	-6.63%	276 464 633
7- Encours des crédits (1)	7 241 853 204	6 780 166 658	6.81%	7 234 775 560
8- Encours des dépôts , dont	5 279 477 410	5 477 833 309	-3.62%	5 175 396 162
- Dépôts à vue	1 878 215 572	2 029 714 016	-7.46%	1 875 366 414
- Dépôts d'épargne	2 075 503 722	2 061 278 244	0.69%	2 075 449 873
9- Emprunts et ressources spéciales	493 440 663	534 192 078	-7.63%	519 002 541
10- Capitaux propres (2)	405 000 077	404 479 611	0.13%	404 850 510

(1) les crédits sont présentés en encours bruts (compte non tenu des agios réservés et des provisions et ce, pour des besoins de comparabilité).

(2) les capitaux propres sont présentés hors résultat net de la période et hors modification comptable liée à la provision additionnelle prévue par la circulaire BCT n°2013-21).

Les capitaux propres au 31/03/2013 sont présentés après affectation du résultat de 2012.

BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRETES AU 31/03/2014

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE

Les indicateurs d'activité trimestriels de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 31 mars 2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. Principes comptables appliqués

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les revenus sont pris en compte en résultat de l'exercice à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés dans un compte de bilan « Agios réservés ».

Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte ».

2.2. Règles de classification et de constatation des revenus du portefeuille titres

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille d'investissement est composé de :

- Titres de participation : Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les plus values ne sont comptabilisées qu'au moment de la cession.

Les dividendes sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées.

- Titres d'investissement : Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances.

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial est composé de :

- Titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).
- Titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Règles de prise en compte des charges sur les dépôts de la clientèle et des ressources d'emprunts.

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

2.4. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel des billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellé en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est comptabilisé dans un compte de bilan « Ecart de conversion ».

FAITS SAILLANTS AU 31 MARS 2014

Au terme du premier trimestre 2014, les indicateurs d'activité et de performance de la Société Tunisienne de Banque ont évolué comme suit :

- 1- Les dépôts de la clientèle** se sont établis à 5.279,5 Millions de Dinars à fin mars 2014, contre 5.477,8 Millions de Dinars à fin mars 2013, en régression de 198,4 Millions de dinars ou 3.6%. Cette baisse a caractérisé les comptes de dépôts à forte rémunération.
- 2- Les ressources d'emprunt** se sont élevées à 493,4 Millions de Dinars contre 534,2 Millions de Dinars au terme de la même période de l'exercice écoulé enregistrant ainsi un fléchissement de 40,8 Millions de Dinars ou -7,6% se détaillant comme suit.
 - Emprunts obligataires et privés : **- 32,8 Millions de Dinars ou -10%**
 - Ressources spéciales : **-8 Millions de Dinars ou -3,8%**
- 3- Les crédits bruts à la clientèle** se sont accrus de 461,7 Millions de dinars ou 6,8% pour s'établir à 7.241,9 Millions de Dinars au terme du premier trimestre 2014 contre 6 780,2 Millions de Dinars une année auparavant.
- 4- Le portefeuille titres commercial** a atteint un encours de 269,7 Millions de Dinars, en progression de 82,5 Millions de Dinars ou 44% par rapport à son niveau enregistré à fin mars 2013 (187,3 Millions de Dinars), engendrée principalement par un accroissement des Bons du Trésor assimilables gardés en portefeuille de la banque.
- 5- Le portefeuille titres d'investissement** s'est situé à 275,9 Millions de Dinars contre 295,5 Millions de Dinars au terme de la même période de l'exercice précédent, accusant ainsi une baisse de 19,6 Millions de Dinars ou 6,6%.

6- Le Produit Net Bancaire : s'est apprécié de 12,3 Millions de Dinars ou 24% comparativement à son niveau enregistré à fin mars 2013 pour passer de 51,0 Millions de dinars à 63,3 MD. Cette situation résulte d'une évolution plus importante des produits d'exploitation bancaire par rapport aux charges d'exploitation bancaire :

- Produits d'exploitation bancaire : + 19,4 Millions de Dinars ou 19,8%, passant de 98,1 Millions de Dinars à fin mars 2013 à 117,6 Millions de Dinars au terme du premier trimestre 2014,
- Charges d'exploitation bancaire : +7,2 Millions de Dinars ou +15,2%, lesquelles se sont établies à 54,3 Millions de dinars à fin mars 2014 contre 47,1 Millions de dinars au terme de la même période de l'exercice précédent. Cette aggravation trouve son origine principalement dans la conjugaion des facteurs suivants:
 - L'accroissement du Taux de Rendement de l'Epargne courant le premier trimestre 2014 de 0,75%.
 - Un recours plus important de la banque au refinancement sur le marché monétaire et interbancaire, alternative adoptée par la banque pour des considérations de rentabilité et de renonciation aux pratiques de surenchères sur les dépôts.

7- Les charges opératoires ont enregistré une légère évolution et se sont établies à 32,8 Millions de Dinars à fin mars 2014, contre 31,3 Millions de dinars à fin mars 2013.

La croissance du PNB et la maîtrise des charges opératoires ont impacté positivement le coefficient d'exploitation qui s'est situé à 51,8% à fin mars 2014 contre 61,2% une année auparavant.



... LA BANQUE